

Nantes, le 23 avril 2018

Transports - TER

Annnonce de fermetures de guichets : la Région apporte un rectificatif

A la suite de la communication de la pétition de l'intersyndicale CGT – Sud – CFDT – Unsa relative à la réduction des heures d'ouverture de guichet, je tiens à apporter les précisions suivantes :

La Région n'a validé aucune décision de réduction des heures d'ouverture de guichets dans les gares TER des Pays de la Loire.

Au contraire, la nouvelle convention entre la SCNF et le Conseil régional prévoit, à notre demande, que toute évolution des horaires de vente fasse l'objet d'une démarche d'information et de concertation étroite en amont associant SNCF Mobilités, la Région des Pays de la Loire et les acteurs territoriaux concernés.

Pour la Région des Pays de la Loire, aucune évolution ne peut se faire sans le maintien d'un service de proximité équivalent, en particulier dans les territoires ruraux.

Roch Brancour

Vice-président du Conseil régional en charge des Transports

CONTACT PRESSE :

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97